

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 novembre 2020

HAUSSE CONFIRMÉE DU CYBER-HARCÈLEMENT À LA RENTRÉE 2020

En un an, les cas de cyber-harcèlement ont connu une hausse de 26 % par rapport à septembre 2019

A l'approche de la première Journée Internationale de lutte contre le harcèlement à l'école le 5 novembre, l'Association e-Enfance dresse un premier bilan des tendances enregistrées sur sa plateforme Net Ecoute 0800 200 000 depuis le confinement et révèle une étude sur les cyberviolences.

1 - Bilan de la plateforme Net Ecoute 0800 200 000

Pendant le confinement, la plateforme d'écoute de l'Association e-Enfance, la référence pour la protection des mineurs sur Internet, avait enregistré une augmentation de **30 % de ses sollicitations générant deux fois plus de signalements aux plateformes**. De nombreux comptes ont ainsi été fermés en coopération avec Snapchat et Instagram notamment, en raison de cyberviolences avérées telles que le chantage sexuel à la webcam (sextorsion), le revenge porn, ou encore l'identification de comptes « Fichas ». Les appels concernant **le harcèlement à l'école** avaient logiquement chuté sur cette période avec un report vers des cas de cyber-harcèlement.

Depuis le dé-confinement, les tendances enregistrées pendant le confinement sur Net Ecoute se confirment avec toujours une hausse des sollicitations liées au **cyber-harcèlement** (+ 26 % par rapport à septembre 2019) suivi par la violation des données personnelles. Le chantage sexuel à la webcam demeure encore le motif de signalement le plus fréquent qui touche souvent des garçons de 14 ans. La proportion des cas de **harcèlement à l'école** enregistrés à la rentrée scolaire 2020 remonte légèrement mais **sans retrouver les niveaux de septembre 2019 qui restent inférieurs de moitié**.

La période de confinement a marqué une nouvelle ère où le numérique s'est déployé massivement dans tous les foyers et s'est renforcé dans tous les usages. Les risques sont importants pour des adolescents qui font leurs premières expériences dans la sphère numérique, seuls sur leur smartphone.

2 - Etude sur les cyberviolences

L'étude réalisée avec **OpinionWay** par l'Association e-Enfance et le Lab Heyme révèle ainsi qu'un adolescent sur dix déclare avoir été déjà victime de cyber-harcèlement.

Les raisons principalement évoquées par les victimes sont la « Jalousie/l'envie », le physique (« Apparence physique » et « Look » vestimentaire) et la « Vengeance ».

Coté auteurs, « Pour rigoler » et « Faire comme les autres » sont les premières raisons évoquées par les jeunes qui ont liké, commenté ou partagé un commentaire insultant.

Et pourtant, d'après cette même étude, certains actes de cyber-harcèlement ne sont toujours pas identifiés comme des actes malveillants par les adolescents. **Pour 15 % d'entre eux, « liker » un commentaire insultant n'est pas considéré comme du cyber-harcèlement.**

Justine Atlan, Directrice générale de l'Association e-Enfance commente : « La période difficile que nous traversons entraîne toujours plus de tensions qui se répercutent aussi sur les réseaux sociaux. Le confinement a fait basculer durablement nos pratiques, intégrant encore davantage la dimension numérique dans notre quotidien. Nous devons rester vigilants sur les conséquences qui ne sont pas encore visibles de façon définitive pour les enfants et les adolescents. Il convient de rester attentifs comme nous le faisons chaque jour sur notre ligne d'appel 0800 200 000. »

Enfants, adolescents, parents ou professionnels,
Besoin de conseils ou d'assistance,
contactez le 0800 200 000 (numéro gratuit)
netecoute.fr avec Tchat en direct - Messenger

SYNTHÈSE ETUDE ASSOCIATION e-ENFANCE LAB HEYME / OPINIONWAY (2020)

ÉTAT DES VIOLENCES EN LIGNE

- **1 adolescent sur dix** déclare avoir été déjà victime de cyber-harcèlement.
- **Les raisons principalement évoquées par les victimes sont :**
 - **Le physique** (« Apparence physique » et « Look » vestimentaire) : **42 %**
 - **La « Jalousie/l'envie »** : **39 %**
 - **La « Vengeance »** : **22 %**
- **Les premières raisons** évoquées par **les auteurs** qui ont posté, partagé, liké **un commentaire insultant** sont :
 - **« Pour rigoler »** : **27 %**
 - **« Faire comme les autres »** : **26 %**
- **15 %** des adolescents estiment que « liker » un commentaire insultant n'est pas considéré comme du cyber-harcèlement.
- **21 %** des adolescents déclarent connaître un proche ayant déjà été victime de cyberviolences.
- **Pour 9 adolescents sur 10 victimes** de ces violences en ligne, le premier réflexe est d'en **parler** et majoritairement à **leurs parents**.

RÔLE DES PARENTS

- **Ils sous-estiment** la capacité de leurs **enfants à être auteurs** de violences en ligne : leurs enfants sont **2X plus nombreux** à déclarer avoir été auteur de violences en ligne que leurs projections.
- **Ils identifient partiellement les raisons** qui poussent les adolescents à exercer des violences en ligne : ils pensent qu'ils agissent majoritairement **par conformité sociale**.
- **56 %** des adolescents **auteurs de violences** n'ont eu aucune sanction ni subi **aucune conséquence** suite à leur acte. Seulement **26 % ont été sanctionnés**, parmi eux **22 % par leurs parents** versus **4 % par l'établissement scolaire**.
- Pourtant la responsabilisation a un réel impact : **9 adolescents auteurs sur 10 ayant subi une conséquence de leur acte** reconnaissent avoir **pris conscience de leur geste**.

SOLUTIONS PROPOSÉES : Plus de règles et de sanctions

- Pour limiter les violences en ligne, les adolescents évoquent spontanément et massivement des **méthodes coercitives** avec un besoin de « **Règles** » **41 %**, suivi de « **Limiter l'usage / le temps de connexion** » **24 %**, puis davantage de « **Surveillance / Contrôle** » **17 %**.
- **Parents et adolescents** s'accordent sur un besoin de « **Renforcer les sanctions à l'égard des auteurs de violences en ligne** » **68 % (parents), 65 % (adolescents)**.

La synthèse de l'étude Association e-Enfance / Lab Heyme / OpinionWay (2020) est disponible sur demande auprès de g.demontousse@e-enfance.org

Contacts presse

Gaëlle de Montoussé - 06 09 77 51 04 - g.demontousse@e-enfance.org

Sandra Tricot - 06 65 85 85 65 - stricot@kbzcorporate.com

A propos de l'Association e-Enfance

Reconnue d'utilité publique, l'**Association e-Enfance** est la référence pour la protection des mineurs sur Internet depuis 2005. Agréée par le Ministère de l'Éducation nationale, elle propose des interventions en milieu scolaire, des formations sur les risques et bons usages d'Internet et opère le numéro Net Ecoute de lutte contre le cyber-harcèlement.

Gratuit, anonyme et confidentiel, Net Ecoute 0800 200 000 est le numéro vert national spécialisé dans la protection des mineurs sur Internet. C'est le seul dispositif d'alerte à être en lien direct avec les réseaux sociaux, les plateformes « Pharos » de la Police nationale et « Brigade numérique » de la Gendarmerie nationale, et le 119-Enfance en danger. www.e-enfance.org

Suivez-nous :

